

## Comptes rendus

### **Les paradoxes de l'écriture. Sociologie des écrits professionnels dans les institutions d'encadrement, C. Coton, L. Proteau (Eds.). Presses universitaires de Rennes (2012). 262 pp.**

Cet ouvrage, coordonné par Christel Coton et Laurence Proteau<sup>1</sup>, traite de la place et du rôle de l'écrit en milieu professionnel, dans une perspective que l'on pourrait qualifier de foucauldienne. Il y est ainsi question d'écrits qui orientent, contrôlent, gouvernent, dans des professions administratives et juridiques, liées de près ou de loin à l'encadrement des personnes. L'une de ses principales qualités réside dans l'approfondissement empirique que chacune des contributions apporte sur le sujet. L'ouvrage regroupe des enquêtes ethnographiques aux matériaux riches et nombreux qui sont présentés de manière détaillée et rigoureuse. Le lecteur découvre ainsi des facettes du travail administratif qui demeurent encore trop peu explorées. D'un chapitre à l'autre, il est plongé au cœur des préoccupations et des pratiques d'écriture des militaires (chapitre 1), des policiers (chapitres 2 et 3), des magistrats (chapitres 4 et 10), des greffières (chapitre 5), de différents métiers de l'univers carcéral (chapitres 6, 7 et 11), des agents des services sociaux (chapitre 8) et des médecins généralistes (chapitre 9). Au fil de ces investigations, le lecteur est aussi invité à explorer successivement la teneur et la tenue de documents variés : formulaires, requêtes, ordonnances, dossiers, rapports. . . Il accède ainsi au large spectre des formes officielles prises par l'écriture dans ces univers professionnels.

L'autre qualité de l'ouvrage réside dans sa grande cohérence, tant sur le plan du vocabulaire qui harmonise les différentes analyses (centrées sur les paradoxes et les ambiguïtés de l'écriture) que dans sa structuration d'ensemble. Bien que les quatre parties rassemblent des travaux menés sur des terrains différents, chacune d'entre elles s'organise autour d'une question ou d'un phénomène plus général, dont le lecteur est invité à saisir la richesse. Les chapitres de la première partie montrent comment la pratique de l'écrit peut être, dans un cadre professionnel, et tout particulièrement pour l'avancée dans la carrière, à la fois vécue comme une forme de dégradation par la plupart des agents et investie par d'autres comme une ressource. Dans la carrière militaire, l'entre-deux que constitue le passage par l'école d'État-Major opère ainsi un tri par le rapport à l'écrit que certains (ceux qui sont présentés comme ayant un bagage culturel plus conséquent) savent tourner à leur avantage pour atteindre les fonctions les plus nobles parmi les « officiers de papier » (chapitre 1). Dans la police, la pratique de l'écrit est à la fois incontournable pour la promotion et considérée comme une activité de basses œuvres dans la division symbolique du travail (chapitre 2).

La deuxième partie de l'ouvrage appréhende l'écrit en tant que révélateur des dynamiques de modernisation de l'État français et d'un vaste mouvement de rationalisation gestionnaire. Chez les policiers, cela se traduit principalement par ce qui est appelé une « néo-taylorisation du

---

<sup>1</sup> Centre de sociologie européenne, École des hautes études en sciences sociales (CSE-EHESS).

travail », qui isole le traitement des plaintes, accentue la dévalorisation de la pratique scripturale, ravive les tensions dans les services et redéfinit en partie l'autonomie des policiers (chapitre 3). Dans la magistrature, la rationalisation s'inscrit dans un mouvement beaucoup plus long qui a vu se transformer en profondeur le rapport à l'écriture, passée du statut privilégié de site presque exclusif du jugement à celui de pratique annexe, peu reconnue. Cette transformation est inscrite à la fois dans un mouvement de la profession elle-même et dans l'informatisation progressive, puis la mise en œuvre des impératifs de productivité de la Loi Organique relative aux Lois de Finances et la Révision Générale des Politiques Publiques, l'instauration des barèmes, etc. (chapitre 4). On retrouve la même dynamique chez les greffières, dont certaines trouvent toutefois, dans ce cadre présenté comme de plus en plus standardisé, des moyens de se distinguer — soit en investissant les rares écritures qui ne sont pas encore complètement encadrées, soit en sortant de leur fonction de scribes pour prendre la parole aux côtés des juges lors des audiences (chapitre 5).

La troisième partie interroge l'injonction à écrire, que l'on retrouve dans plusieurs professions, en l'articulant à la question de la prise de décision. L'écrit est ici étudié comme un instrument de contrôle de l'activité des personnes : celles qui sont objet des formulaires et des dossiers, mais également les professionnels eux-mêmes qui produisent et renseignent ces documents. En milieu carcéral, on voit comment les premiers surveillants et les chefs de service s'appuient sur les curriculum vitae des pénitenciers pour rédiger leurs avis et trier les détenus (chapitre 6), comment des surveillants accordent des séjours dans les unités de visite familiale sur la base de leurs dossiers, ou encore comment des conseillers d'insertion et/ou des soignants hospitaliers autorisent des extractions médicales à partir de fiches de suivi (chapitre 7). Enfin, on suit les chaînes d'écriture et de lecture qui soutiennent de nouvelles modalités de contrôle déployées au nom du droit des usagers dans un service éducatif et un tribunal pour enfants (chapitre 8).

Dans la quatrième et dernière partie, si l'injonction à écrire demeure importante, c'est l'usage même des documents qui est au centre des analyses — et cet usage est constamment présenté comme stratégiquement orienté. Les analyses visent ici à montrer combien les documents sont investis d'enjeux qui dépassent largement leur contenu linguistique. L'ordonnance médicale, au-delà de ses diverses facettes — tout à la fois forme d'un échange, lieu d'une prescription médicale et attribut de l'autorité d'un professionnel —, est envisagée comme un support symbolique et un moyen d'asseoir la position dominante du médecin (chapitre 9). Loin d'être limitée à un moyen juridique d'envoyer des mineurs en prison, une réquisition de mandat de dépôt apparaît dans les mains des substituts comme un instrument pour influencer les juges pour enfants, afin qu'ils formulent des jugements plus sévères (chapitre 10). Les rapports produits par les membres du Comité de prévention de la torture à la suite de leurs visites de contrôle des lieux de détention ne visent pas uniquement à dénoncer les écarts aux réglementations : ils renseignent aussi sur les tensions qui traversent la division du travail entre les membres des comités de visite et les employés du secrétariat (chapitre 11).

L'ouvrage cherche à articuler deux grandes lignes de recherche : la sociologie des professions d'une part et, d'autre part, un ensemble interdisciplinaire de travaux sur l'écrit — notamment initié par les recherches menées dans le réseau *Langage & Travail* — focalisé sur les activités de travail et la matérialité des artefacts scripturaux. On peut regretter que la greffe ne prenne pas complètement et que le regard de la sociologie plus traditionnelle l'emporte largement dans la plupart des chapitres. Cela se traduit par la difficulté des chercheurs rassemblés ici à analyser les pratiques d'écriture en tant que telles, c'est-à-dire à explorer les formes d'action rendues possibles *avec* et *par* l'écrit. Les analyses se focalisent sur la question du « rapport à l'écrit », qui oscille — et c'est surtout là que se jouent les paradoxes annoncés dans le titre de l'ouvrage — entre la distinction par l'écrit et la composition parfois difficile avec une écriture désacralisée, qui

« affecte » les pratiques des usagers et des agents. L'écrit est mobilisé comme une clef d'entrée dans un objet de recherche qui le dépasse, et qui semble plus légitime (parce que plus social ?) aux yeux des auteurs. Au fil des chapitres, l'écrit est ainsi tantôt un *symptôme* (symptôme de l'organisation de la carrière et de ses injustices, symptôme de la division morale du travail, symptôme des inégalités induites par la rationalisation gestionnaire, symptôme de la course à la productivité), tantôt un *moyen* (moyen de distinction dans un monde standardisé, moyen d'asseoir un pouvoir hiérarchique, ou moyen d'affirmer une légitimité symbolique). Le regret que peut éprouver le lecteur réside moins dans la description des documents et des pratiques — qui sait être d'une grande finesse — que dans leur analyse qui demeure trop souvent confinée à certaines variables sociologiques préétablies. En conséquence, se trouvent minimisées l'épaisseur pratique des objets scripturaux, la pluralité de leurs statuts en situation, et la richesse des activités auxquelles ils prennent part.

Jérôme Denis\*

*Laboratoire traitement et communication de l'information, département sciences économiques et sociales (UMR 5141 CNRS–Telecom ParisTech), 46, rue Barrault, 75634 Paris cedex 13, France*

David Pontille

*Centre de sociologie de l'innovation (UMR 7185 CNRS–Mines ParisTech), 60, boulevard Saint-Michel, 75272 Paris cedex 06, France*

\* Auteur correspondant.

Adresses e-mail : [jerome.denis@telecom-paristech.fr](mailto:jerome.denis@telecom-paristech.fr) (J. Denis),  
[david.pontille@mines-paristech.fr](mailto:david.pontille@mines-paristech.fr) (D. Pontille)

Disponible sur Internet le 17 janvier 2014

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2013.12.002>

**Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes, L. Boltanski. Gallimard, Paris (2012). 480 pp**

Luc Boltanski nous a appris, au fil d'une œuvre étonnante, à déployer l'« imagination sociologique » appelée de ses vœux par Charles Wright Mills<sup>1</sup>, dans des directions stimulantes et parfois les plus inattendues, à l'écart des autoroutes traversant les univers académiques. Avec *Énigmes et complots*, il a ciselé un ovni, au croisement de la sociologie et de l'histoire de l'État, de la sociologie et de l'histoire de la littérature ainsi que de l'épistémologie des sciences sociales.

Ce livre est d'abord le labourage d'un premier chantier empirique pour la problématique novatrice, au carrefour de la sociologie critique et de la sociologie pragmatique, dessinée magistralement dans *De la critique*<sup>2</sup>. La distinction entre « la réalité » et « le monde », axe cardinal de *De la critique*, constitue le point de départ théorique principal de ce nouveau livre. Rappelons que « la réalité » se présente comme ce qui est socialement construit par les formats dominants, ou du moins les plus institués, alors que « le monde » (ou « tout ce qui arrive ») renvoie aux flux mouvants de la vie et des expériences échappant à (ou débordant) ce travail institutionnel de catégorisation sociale.

<sup>1</sup> C. Wright Mills, 1967. *L'imagination sociologique* [traduit de l'américain par Pierre Clinquant]. François Maspero, Paris.

<sup>2</sup> L. Boltanski, 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard, Paris.